

Surveillance épidémiologique de la psittacose

Chlamydia psittaci - 2018

Auteurs: T. Lernout, J. Rybarczyk, D. Vanrompay

Messages clés

- Après une hausse importante du nombre de cas de psittacose observée en 2017, le nombre de cas en 2018 a de nouveau diminué (n = 30) et est comparable aux années antérieures.
- L'incidence réelle est probablement sous-estimée, parce que la maladie est souvent peu sévère ou méconnue et parce qu'une recherche microbiologique n'est pas effectuée systématiquement.

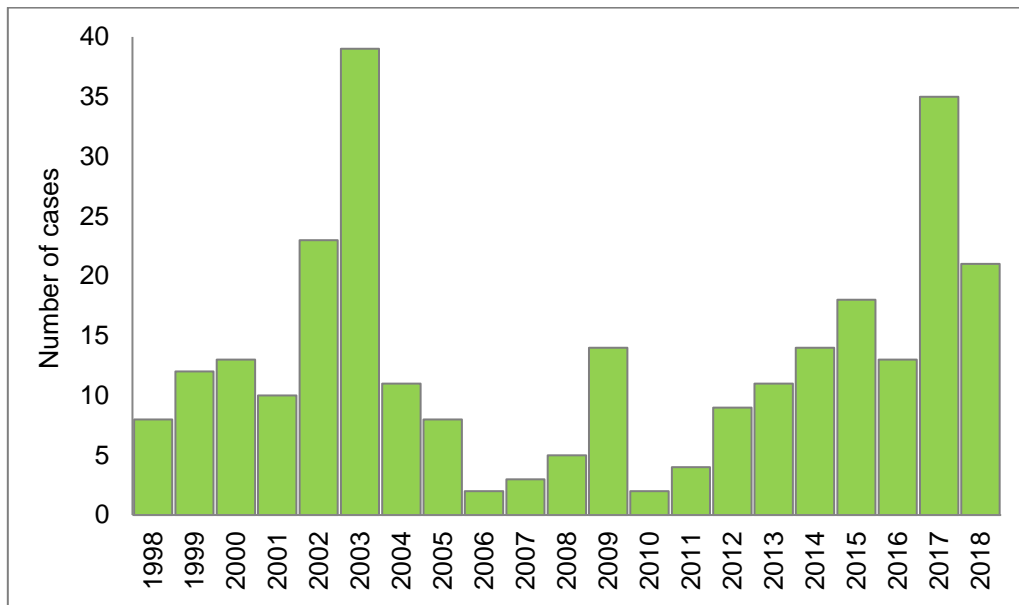
Sources d'information

- Données de la déclaration obligatoire (Wallonie, Bruxelles et Flandre).
- Réseau de laboratoires vigies ; puisque c'est la source la plus stable, l'analyse des tendances est limitée à ces données.
- [Laboratoire de référence](#) pour *Chlamydia psittaci* de l'Université de Gand (données depuis 2015).

Epidémiologie

- Nombre de cas : 30 cas au total en 2018, dont 21 cas rapportés par les laboratoires vigies, 8 par les déclarations obligatoires et 3 par le laboratoire de référence; 2 cas ont été rapportés par 2 sources différentes (double déclaration). Après une augmentation importante du nombre de cas en 2017, le nombre en 2018 est à nouveau comparable à celui des années précédentes (Figure 1).
- Sexe : légèrement plus d'hommes (53,5 %) que de femmes.
- Âge : variation entre 13 et 78 ans, avec une médiane de 48 ans.
- Répartition géographique : la majorité des cas habitaient en Flandre (87 %), 13 % vivait en Wallonie. A noter que le lieu de résidence ne correspond pas nécessairement au lieu de contamination.
- La répartition par sexe, âge et lieu d'habitation est comparable aux années antérieures.
- Diagnostic : confirmation par amplification de l'acide nucléique/PCR pour 8 cas (47 % des cas pour lesquels l'information est disponible), par sérologie pour 6 personnes (35 %), par détection d'antigène pour 2 (12 %) et par culture pour 1 cas (6 %).
- Source de l'infection : pas d'information disponible.

Figure 1 : Nombre de cas rapportés de psittacose par an, Belgique, 1998-2018
(Source : réseau de laboratoires vigies)



Importance pour la santé publique

Une étude dans les élevages de volailles en 2012 a montré que l'infection est omniprésente en Belgique. Le nombre de cas humains de psittacose présente des fluctuations annuelles, mais reste généralement faible et sous-estime probablement l'incidence réelle. En effet, la maladie n'est souvent pas reconnue ou les patients ne consultent pas de médecin en raison de symptômes bénins. Une recherche microbiologique n'est pas non plus réalisée systématiquement devant une pneumonie.

L'inclusion de tests moléculaires existants pour *C. psittaci* parmi les tests de diagnostic moléculaire utilisés face à des pneumonies communautaires donnerait une image plus complète de l'ampleur de la maladie dans le pays. Cependant, ces tests ne sont pas remboursés par l'assurance maladie en Belgique.

Plus d'informations

- Agence pour une Vie de Qualité (AViQ). Fiche informative sur la psittacose. Disponible sur : <https://www.wiv-isp.be/matra/Fiches/Psittacose.pdf>
- Lagae S, Kalmar I, Laroucau K, Vorimore F, Vanrompay D. Emerging *Chlamydia psittaci* infections in chickens and examination of transmission to humans. *Journal of Medical Microbiology*. 2014;63:399-407.
- Rybarczyk J, Verstele C, Lernout T, Vanrompay D. Human psittacosis: a review with emphasis on surveillance in Belgium. *Acta Clin Belg*. 2019 Mar 18:1-7.